

AMRP – 1 route de Feurs – 42360 PANISSIERES

Tél. : 04.77.28.86.61 / 04.77.28.79.08 (après 19h30)

F.F.M.

LIGUE DU LYONNAIS



QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE + TROPHEE POCKET BIKE 2007 – ZONE SUD-EST

CIRCUIT LE COTEAU 42

POCKETS BIKES

SAMEDI 24 DIMANCHE 25 MARS 2007

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 DEFINITION

L'association Motocycliste de la Région Panisséroise intègre à la manifestation une épreuve réservée aux POCKETS BIKES. Cette épreuve se déroulera conformément au Code sportif de la F.F.M. ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement particulier.

ARTICLE 2 CIRCUIT

Le circuit est situé 48 quai Général Leclerc à Le Coteau 42120.
La longueur du circuit est de 1 076 mètres, largeur 7 mètres.

ARTICLE 3 CATEGORIES ADMISES

3 catégories sont admises :

- 1) Pocket Bike OPEN
- 2) Pocket Bike PROMOTION
- 3) Pocket Bike EDUCATIFS : catégorie réservée aux enfants, pas de départ en course, uniquement des démonstrations.

Voir règlement national F.F.M.Pockets Bikes

ARTICLE 4 PILOTES

Les 2 premières catégories **OPEN** et **PROMOTION** sont ouvertes aux pilotes âgés de 12 ans minimum. La catégorie **EDUCATIFS** est ouverte aux pilotes âgés de 7 ans révolus jusqu'à 11 ans révolus.
Les participants devront être titulaires au minimum d'une licence une manifestation (LJ1) ou à l'année de type NAM, NAC, NCA ou NCB, M 50, C 50, NPP délivrée par la F.F.M. pour l'année en cours.

Pratiquement, le Certificat d'Aptitude à la Pratique du Sport Motocyclisme (**CASM**) est obligatoire dans les 2 premières catégories **OPEN** et **PROMOTION** pour tout pilote (quel que soit l'âge), non titulaire d'un permis de conduire. **Aucun minimum requis dans la catégorie EDUCATIFS.**

ARTICLE 5 ENGAGEMENTS

Ils devront parvenir à l'AMRP 21 jours avant la date de la manifestation accompagnés du droit d'engagement fixé à **40 euros pour les catégories OPEN et PROMOTION** et à **10 euros pour la catégorie EDUCATIFS**, chèque à établir à l'ordre de l'AMRP.
Les engagements sont enregistrés dans l'ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 6 CHRONOMETRAGE - TRANSPONDEURS

Le chronométrage se fera par système transpondeurs. Une caution de 200 euros sera demandée et rendue après la course lors de la restitution dudit transpondeur en bon état.

ARTICLE 7 VERIFICATIONS - BRIEFING

Vérifications Administratives et Techniques le samedi 24 mars à partir de 17h00, le dimanche 25 mars de 7h30 à 8h30.

Les pilotes devront présenter :

- Leur confirmation d'engagement,
- Leur licence en cours de validité,
- Leur permis ou CASM.

Un certificat médical d'aptitude au sport motocycliste de moins d'un an pour les licences une manifestation.
Briefing obligatoire prévu dimanche 25 mars.

AMRP – 1 route de Feurs – 42360 PANISSIERES

Tél. : 04.77.28.86.61 / 04.77.28.79.08 (après 19h30)

ARTICLE 8 ESSAIS

Deux séances d'essais de 15 minutes sont prévues.

ARTICLE 9 HORAIRES

Fiche horaires disponible auprès de l'AMRP.

ARTICLE 10 DEPART - COURSE

La grille de départ sera déterminée en fonction des essais.

ARTICLE 11 CLASSEMENT – RESULTATS - RECOMPENSES

Pour être classé, tout pilote devra avoir accompli 75% de la distance effectuée par le vainqueur et avoir franchi la ligne d'arrivée après le passage de celui-ci. L'affichage des résultats se fera sur le panneau officiel.

Une remise des prix est prévue à 18h00 sur place. Des coupes seront attribuées aux 3 premiers.

ARTICLE 12 RECLAMATIONS

Conformément au Code sportif national.

ARTICLE 13 OFFICIELS

Directeur de Course Jean-Pierre PLANCHE

Commissaires sportifs Simon ANDREY – Claude ASTAIX – Philippe MOULIN

Commissaire Technique Jean-Marc DUMORD

Commissaires de piste de la Ligue du Lyonnais

ARTICLE 14 ASSURANCE

Cette épreuve est assurée conformément aux prescriptions en vigueur auprès du Cabinet ASSURANCE MOTO VERTE.

ARTICLE 15 APPLICATION DU REGLEMENT

Tous les cas non prévus au présent règlement particulier seront tranchés par le Jury de l'épreuve conformément aux dispositions du règlement national de la F.F.M.

VISA DU CLUB

VISA DE LA LIGUE DU LYONNAIS

VISA DE LA F.F.M.